



LE PROGRAMME ALVÉOLE

Un outil concret pour financer des abris vélos
et des actions de sensibilisation à l'écomobilité

LE PROGRAMME ALVEOLE

CONTEXTE

- Plan Climat Air Energie Territorial en cours d'élaboration
- Transport = **37% des émissions** de GES du territoire (1^{er} poste)
- **77% des déplacements** entre 1-3 km sont réalisés en voiture

Enjeu : développer la pratique du vélo du quotidien/utilitaire

⇒ Besoin de lever les freins à la pratique du vélo

- Pas assez d'aménagements cyclables de qualité (sécurisés)
- Défaut d'espaces de stationnements sécurisés (« peur du vol »)

PROGRAMME ALVEOLE

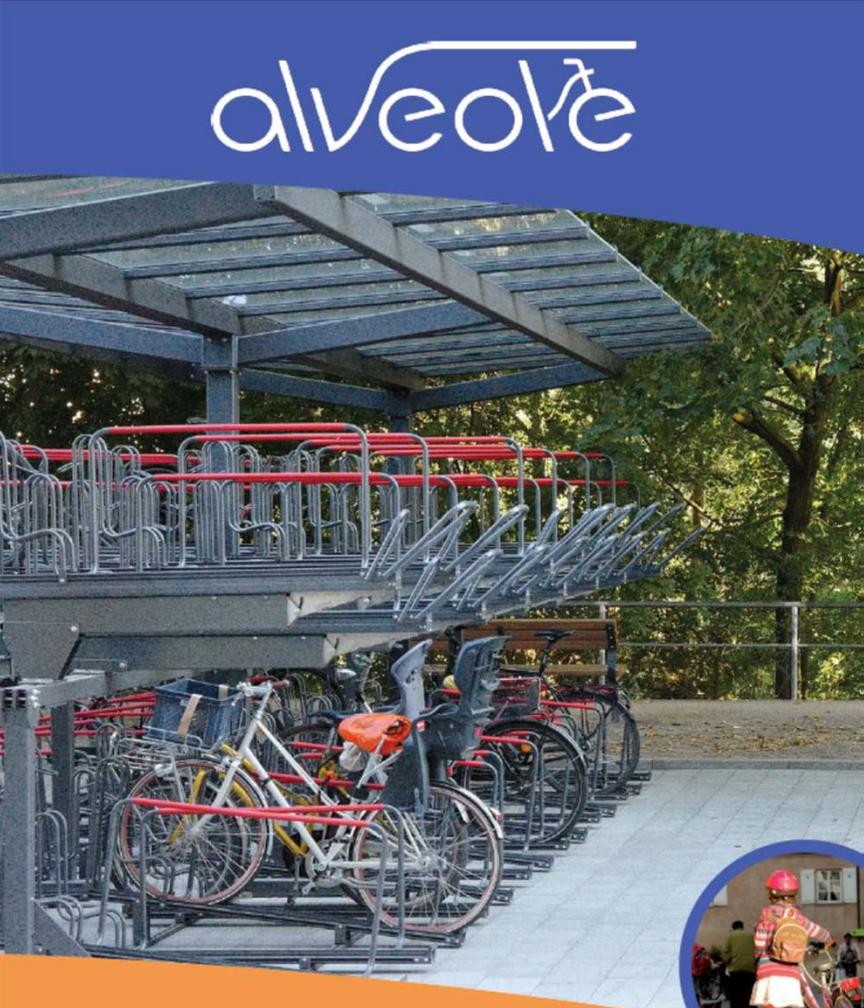
Public visé :

- collectivités,
- bailleurs sociaux,
- établissements publics
- acteurs privés à vocation de service public ou d'enseignement

Le Financement :

- **60%** sur les abris à vélos et structures d'attache
- **100%** pour des actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers (obligatoire pour scolaires, optionnel pour adultes)

Le programme vise la création de 30 000 places de stationnement vélo et l'accompagnement de 18 000 usagers **d'ici juin 2021**



alveole

UN MOYEN CONCRET
DE FAIRE FINANCER VOS ABRIS VÉLOS
ET ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ÉCOMOBILITÉ

PROGRAMME ALVEOLE

Conditions :

Tous les emplacements vélos doivent être **couverts**, **séparés des espaces de stationnement motorisés**, le **système d'attache** doit permettre d'attacher le **cadre et la roue du vélo** avec un **antivol en U**.



Consigne sécurisée



Jusqu'à 2000€ par emplacement



Attache libre d'accès en extérieur



Jusqu'à 700€ par emplacement



Attache dans un local existant



Jusqu'à 200€ par emplacement

LE PROGRAMME ALVEOLE

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Avez-vous des questions ?



Contactez-nous :

par téléphone au 03 88 45 38 50

ou par mail à antoine.montenon@petrbruchemossig.fr

Pour en savoir plus,

rendez-vous sur le site dédié www.programme-alveole.com